

## LUTTE À L'ITINÉRANCE EN RÉGION Belles opportunités, grandes attentes

### Financement fédéral

Avec les investissements supplémentaires de 17 M\$ sur deux ans pour le Québec, le gouvernement Trudeau amorce un rééquilibrage du financement en itinérance entre les grands centres urbains et les régions. Ainsi, Montréal et Québec bénéficieront d'une hausse de 25% de leur enveloppe alors que l'aide d'Ottawa sera majorée de 50% pour les villes de Gatineau, Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières et Saguenay et de 100% pour les régions rurales, éloignées et autochtones.

S'il s'agit de belles opportunités pour notre territoire considéré comme région rurale, le Comité itinérance Haute-Yamaska rattaché au Groupe actions solutions pauvreté (GASP) entretient de grandes attentes, notamment en raison de la coupure récente qui permettait de répondre à l'un des cinq besoins prioritaires. Ce sont d'ailleurs les enjeux locaux, comme la perte de 11 lits d'urgence à la maison d'hébergement d'urgence Le Passant en 2015 et les besoins prioritaires évalués à 1,4 M \$ par année en Haute-Yamaska, qui ont amené Justin Trudeau à [annoncer la hausse du financement en itinérance](#) lors de son passage à Granby en campagne électorale.



Si certains grands centres urbains dénoncent la faible majoration de la nouvelle enveloppe pour répondre à leurs besoins, plusieurs régions se réjouissent de cette répartition qui permettra d'agir plus efficacement localement afin d'éviter l'exode des sans-abri vers les grands centres. Assurer une meilleure rétention de ces personnes en région évitera leur déracinement, contribuera à leur stabilité et désengorgera les services des grandes villes. Par contre, Ottawa devra trouver les moyens de pérenniser ses engagements s'il ne veut pas se retrouver à la case départ après 2018.

### Politique provinciale en itinérance

Dans la foulée des suites de la Politique provinciale de lutte à l'itinérance adoptée en 2014, des comités intersectoriels se sont formés dans les différentes régions du Québec afin que les solutions à l'itinérance soit abordées de manière concertée et transversale dans les différents champs d'intervention de l'État (logement, justice, services de santé et services sociaux, revenu, etc.).

En Estrie, le Comité Itinérance Haute-Yamaska a contribué au plan d'action du Comité stratégique intersectoriel qui regroupe plusieurs acteurs institutionnels, communautaires et

politiques. Les priorités établies permettront d'optimiser les réponses aux enjeux régionaux. Le plan d'action prévoit, entre autres, de dresser un portrait de la réalité de l'itinérance en Estrie, d'instaurer un programme alternatif à la judiciarisation et d'améliorer l'accès aux travaux compensatoires et à l'aide de dernier recours.

Ce plan d'action prévoit des moyens ambitieux sur des enjeux concrets mais, présentement, le gouvernement provincial n'y a attaché aucun financement. Il devient impératif de prévoir dans son budget 2016-2017 les enveloppes nécessaires afin de garantir une réelle mise œuvre des moyens.

Ces développements au fédéral et au provincial pavent la voie vers une plus grande reconnaissance de la présence de plus en plus marquée de l'itinérance en région, mais les deux paliers gouvernementaux devront trouver des moyens afin d'en assurer une pérennité.

- 30 -

Nicolas Luppens, coordonnateur du Groupe actions solutions pauvreté (GASP)  
Pour le Comité itinérance Haute-Yamaska  
450 378-0990  
[gasphauteyamaska@gmail.com](mailto:gasphauteyamaska@gmail.com)

Crédit photo : Alain Dion<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Article « Trudeau courtise les Granbyens » paru le 7 octobre 2015 dans La Voix de l'Est :  
<http://www.lapresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/201510/06/01-4907396-trudeau-courtise-les-granbyens.php>